



Pour diffusion immédiate

Fonds France-Acadie – Appel à projet 2010

Dieppe - le 6 janvier 2010 - Dans le cadre du Fonds France-Acadie 2010, la Société Nationale de l'Acadie et le Consulat général de France dans les Provinces atlantiques lancent un appel à projets artistiques, culturels, éducatifs et/ou visant la jeunesse :

- Lancement de l'appel à projets : mercredi 6 janvier 2010
- Date limite d'envoi des candidatures : lundi 15 février 2010
- Envoi des lettres de réponse aux candidats : début mars 2010

CRITERES DE RECEVABILITE

Les projets financés par le Fonds France-Acadie doivent avoir trait aux arts, à la culture, à la jeunesse et/ou à l'éducation, à l'exclusion toutefois des jumelages de villes et des échanges scolaires (pour les échanges scolaires, vous pouvez contacter la Fondation franco-acadienne pour la jeunesse au 506-853-0404).

Ces projets doivent également répondre aux critères suivants :

- Ne pas avoir déjà bénéficié d'un soutien les deux années précédant la nouvelle demande, à savoir en 2008 et 2009
- Être d'un intérêt commun pour la France et pour l'Acadie et concourir au renforcement des liens entre les deux peuples;
- Faire l'objet d'un cofinancement par une tierce partie;
- Être portés par un organisme disposant d'un statut juridique, de statuts et règlements et d'un compte bancaire;
- Se dérouler sur le territoire des provinces atlantiques ;
- Être réalisés avant le 1er novembre 2010.

Remarques relatives aux dépenses susceptibles d'être prises en charge par le Fonds France-Acadie :

- Le soutien apporté par le fonds se situe en général entre 2000\$ et 4000\$ par projet
- Les salaires ne peuvent être pris en charge par le fonds.

Les formulaires d'appel à projet sont disponibles sur le site web de la Société Nationale de l'Acadie au www.snacadie.org.

Pour de plus amples informations concernant les Fonds France-Acadie, communiquez avec Romain Blanchard au 506.853.4253 ou au romain.blanchard@snacadie.org.

Voici quelques projets financés par le Fonds France-Acadie en 2008-2009 :

Vers une intégration transatlantique des TIC en éducation :

L'APTICA vise à encourager l'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC) auprès de la communauté des enseignants de l'Atlantique. Le projet consiste à réunir deux leaders acadiens et deux leaders français du domaine de l'intégration pédagogique des nouvelles technologies de l'information au congrès APTICA 2009 ainsi qu'à un congrès similaire en France. Site internet : www.aptica.ca

Production de la comédie musicale Roméo et Juliette :

Le Conseil acadien de Par-en-Bas adapte la comédie musicale *Roméo et Juliette* de l'auteur-compositeur-interprète français Gérard Presgurvic. Réalisé grâce à la collaboration de toute une communauté formée d'enseignants, de parents et de choristes de la région.

Echange culturel Terre-Neuve et Labrador-St-Pierre et Miquelon :

Le réseau culturel de la Fédération des francophones de Terre-Neuve et Labrador entretient des relations pérennes avec les artistes et artisans de St-Pierre et Miquelon. Le projet soumis consiste à bâtir sur cette expertise pour créer des échanges, accroître la présence francophone au festival de folklore de St-Jean par des spectacles sur la grande scène, rencontres et ateliers.

- 30 -

La Société Nationale de l'Acadie est une fédération à but non lucratif qui regroupe les quatre associations francophones porte-parole des provinces de l'Atlantique ainsi que les quatre associations jeunesse. La SNA compte également des membres affiliés au Québec, en France et en Louisiane. Son mandat est de représenter le peuple acadien sur les scènes atlantique, nationale et internationale.

Le Service culturel du Consulat général de France à Moncton et Halifax soutient la mobilité universitaire et la coopération culturelle et artistique entre la France et les quatre provinces atlantiques. Deux fonds de financement sont gérés conjointement avec la SNA : les Bourses France-Acadie (mobilité universitaire vers la France) et le Fonds France-Acadie (coopération culturelle et artistique). Tous les programmes de financement du Consulat général de France, ainsi que le descriptif des projets ayant été soutenus, sont détaillés sur le site internet suivant : <http://consulfrance-moncton.org/>.

Information :

Martin Arseneau
Responsable des communications
Bureau : (506) 853-4252 – cellulaire : (506) 874-8140
martin.arseneau@snacadie.org

1884  2009
125^e anniversaire du drapeau acadien